

L'Université de Montréal lance sa Politique environnementale!

L'Université de Montréal a profité de la Semaine de l'environnement pour rendre publics, le 27 janvier dernier, sa politique environnementale et son premier bilan réalisé sur la récupération des matières résiduelles, du transport et de l'énergie.

M. Robert Lacroix, recteur de l'Université de Montréal, a déclaré : « Il s'agit de l'expression la plus achevée de l'engagement de l'Université de Montréal à préserver le patrimoine naturel. Par ce geste, nous voulons sensibiliser nos professeurs, nos employés et nos étudiants à l'importance d'intégrer la problématique environnementale dans tous les aspects de la vie universitaire. »

La conservation de l'environnement n'est pas une préoccupation nouvelle à l'Université de Montréal.

- Avant même que le développement durable ne devienne un mot d'ordre gouvernemental, elle avait formé des comités consultatifs sur le sujet.
- Au terme d'un long travail, elle vient de produire un bilan environnemental qui comptabilise très précisément la quantité de matières résiduelles produites sur notre campus. Ces données posent les premiers jalons qui vont lui permettre de comparer son rendement écologique d'année en année, et de la comparer avec d'autres universités ou organisations.
- Un projet de renouvellement des infrastructures énergétiques, amorcé en août 2000 et qui touche 15 pavillons, permettra de réduire de 16 000 tonnes métriques sa production annuelle de gaz à effet de serre.
- Elle entretient depuis longtemps des liens privilégiés avec les Amis de la montagne pour préserver le décor naturel qui est le sien depuis plus de 60 ans.

Au cours de l'hiver 2003, l'Université s'associait à la ville de Montréal pour la mise en place du Plan stratégique de développement durable de la collectivité montréalaise. À cet égard, le recteur Robert Lacroix signait la Déclaration de principe qui lançait cette opération de grande envergure.

Texte intégral de la politique environnementale :

http://www.secgen.umontreal.ca/pdf/reglem/francais/sec_10/adm10_42.pdf

Renseignements :

Suzanne Deguire

Coordonnatrice

Direction des immeubles, Division des services à la clientèle

(514) 343-5801, suzanne.deguire@umontreal.ca